

BWC/SPC/PC/2
8 avril 1994

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMITE PREPARATOIRE DE LA CONFERENCE SPECIALE
DES ETATS PARTIES À LA CONVENTION
SUR L'INTERDICTION DE LA MISE AU POINT,
DE LA FABRICATION ET DU STOCKAGE DES ARMES
BACTERIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES) OU
A TOXINES ET SUR LEUR DESTRUCTION

Genève, 11-15 avril 1994

Coûts estimatifs de la réunion du Comité préparatoire
de la Conférence spéciale des Etats parties à la Convention
sur les armes biologiques, concernant l'examen du rapport final
du Groupe spécial d'experts gouvernementaux chargé de définir
du point de vue scientifique et technique des mesures
de vérification éventuelles

Note du Secrétariat

1. Par sa résolution 48/65 du 16 décembre 1993, l'Assemblée générale, notant que le Groupe spécial d'experts gouvernementaux avait achevé ses travaux le 24 septembre 1993, a prié le Secrétaire général de fournir l'assistance voulue aux puissances depositaires de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, et de fournir les services voulus pour la convocation d'une conférence spéciale au cas où les puissances depositaires seraient priées par une majorité d'Etats parties de convoquer une telle conférence afin d'examiner le rapport final du Groupe spécial d'experts gouvernementaux.

2. Dans une note datée du 25 mars 1994, le Secrétaire général a été informé par les puissances depositaires qu'une majorité d'Etats avaient officiellement demandé la convocation d'une conférence spéciale pour examiner le rapport spécial du Groupe spécial d'experts gouvernementaux. A la suite de consultations avec les Etats parties, il a été décidé que cette conférence

se tiendrait à Genève du 19 septembre au 7 octobre 1994. La conférence sera précédée d'une réunion du Comité préparatoire, qui doit se dérouler à Genève du 11 au 15 avril 1994.

3. Le coût de la réunion du Comité préparatoire, notamment la fourniture des services de conférence et des autres services voulus, est estimé à 148 930 dollars des Etats-Unis. Les ressources nécessaires à la tenue de la Conférence spéciale feront l'objet d'une note distincte qui sera publiée avant la conclusion de la réunion du Comité préparatoire. On trouvera dans l'annexe de la présente note une ventilation détaillée du coût estimatif de la réunion préparatoire. Il convient de signaler que ces coûts ont été établis compte tenu de l'expérience passée et du volume de travail prévu. Les coûts définitifs seront calculés à l'issue de la réunion, en fonction de la charge de travail effective. Tout ajustement des contributions versées au titre de la participation aux coûts serait alors opéré en conséquence.

4. Concernant les dispositions financières, rappelons que, dans le passé, les coûts des conférences sur le désarmement et des réunions préparatoires de ces conférences ont été, en règle générale, couverts par les Etats qui y prenaient part, sur la base de leur contribution au budget ordinaire ajustée au prorata du nombre des participants. Les Etats signataires qui n'avaient pas encore ratifié les conventions pertinentes et qui avaient accepté de prendre part aux conférences en question participaient aux coûts à hauteur du taux établi à leur égard par le barème des quotes-parts de l'ONU. Les Etats parties participant à la prochaine réunion du Comité préparatoire souhaiteront peut-être prendre en considération les dispositions ci-dessus en déterminant la formule de partage des coûts à appliquer pour le financement de la réunion préparatoire et de la Conférence spéciale.

5. Conformément à la pratique établie, les avis de recouvrement seront fondés sur le total des coûts estimatifs des réunions et la formule de partage des coûts convenue lors de la réunion préparatoire. Les contributions devraient être acquittées dès que possible après réception des avis.

ANNEX

ESTIMATED COSTS OF THE MEETING OF THE PREPARATORY COMMITTEE
FOR THE SPECIAL CONFERENCE OF STATES PARTIES TO THE CONVENTION ON BIOLOGICAL WEAPONS
CONCERNING THE REVIEW OF THE FINAL REPORT OF THE AD HOC GROUP OF GOVERNMENTAL EXPERTS
TO IDENTIFY AND EXAMINE POTENTIAL VERIFICATION MEASURES FROM A SCIENTIFIC AND TECHNICAL STANDPOINT

(11 - 15 APRIL 1994)

A. CONFERENCE-SERVICING COSTS

	MEETING SERVICES	PRE-SESSION DOCUMENTATION	IN-SESSION DOCUMENTATION	POST-SESSION DOCUMENTATION	GENERAL SERVICES	OTHER REQUIREMENTS	TOTAL
	\$	\$	\$				
INTERPRETATION	57,400						57,400
MEETING ROOM ATTENDANTS	2,900						2,900
CONFERENCE OFFICERS	1,000						1,000
TRANSLATION		1,400	7,200	2,900			11,500
REVISION		500	3,200	1,400			5,100
TRANSLATION/SELF-REVISION		1,600	7,200	2,800			11,600
TYPING		1,500	6,100	2,700			10,300
REPRODUCTION		600	2,900	1,200			4,700
DISTRIBUTION		2,600	3,500	900			7,000
SECRETARIES						3,200	3,200
SOUND TECHNICIANS					2,900		2,900
MESSENGERS					1,000		1,000
GUARDS							
CLEANERS							
DOCTS. MTG. ROOM CLERK							
OVERTIME					300	700	1,000
RENTAL OF SUPPLIES/EQUIP.						1,000	1,000
SUB-TOTAL	61,300	8,200	30,100	11,900	4,200	4,900	120,600

B. NON-CONFERENCE SERVICING COSTS

ESTIMATED TRAVEL AND DAILY SUBSISTENCE ALLOWANCE FOR 3 SUBSTANTIVE STAFF
SERVICING THE MEETING OF THE PREPARATORY COMMITTEE

11,200

C. PROGRAMME-SUPPORT COSTS (13% OF CONFERENCE AND NON-CONFERENCE SERVICING COSTS)

17,130

D. GRAND TOTAL

148,930